



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4112343

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 31/10/2023 14H49 C:002317 I:41816
V/REF : 0013890194 - LIGNE 2
V/Email reçu le Mardi 31/10/2023 à 14H49

ENGIE ENERGIE SERVICES

TSA 24320
92099 LA DEFENSE CEDEX

V/REF.IMM. 1891186000
IMMEUBLE : RUE DU TIRE PESSEAU
21000 DIJON

Dijon, le 21 Novembre 2024

Référence Marché: BPU Servimo Côte d'Or
LOCALISATION : 30 RUE DU TIRE PESSEAU / BATIMENT 1-DIJON / M DAHMAN 0771594876
MOTIF : INTERVENIR POUR RADIATEUR CUISINE NE CHAUFFE PAS

FAIRE RELEVÉ DE TEMPERATURE / THERMOMETRE AU BUREAU
Donneur d'ordre : _ REGIE

NATURE DE L'INTERVENTION :
Travaux de plomberie.

LE 03/11/2023 A 09H45
DEPLACEMENT DU PERSONNEL ET DU MATERIEL
LE ROBINET THERMOSTATIQUE EST A REMPLACER
EVACUATION DU CHANTIER

RELEVÉ DE TEMPERATURE : 19,5°C

LE 07/11/2023 A 08H30
IMPOSSIBLE DE GELER LE TUYAU

LE 28/12/2023 A 08H30
IMPOSSIBLE DE CHANGER LE ROBINET
COLONNE EST DANS UNE CAVE NON ACCESSIBLE

OBSERVATIONS : EV AB EMAIL en CC le 28/02/24 à 13H52 EDITH.PAQUERIAUD@ENGIE.COM
EV AB Email envoyé le 28/02/24 à 13H52 M. S CHARPENTIER
EV LCOMPTER Email envoyé le 28/02/24 à 13H52 M. S CHARPENTIER
BL LGESTION Email envoyé le 03/01/24 à 11H52 M. S CHARPENTIER
BONJOUR, POUVEZ-VOUS NOUS CONTACTER SVP CAR IL FAUT QUE ENGIE VIDANGE
LA COLONNE AFIN QUE L'ON PUISSE REMPLACER UN ROBINET 12/17 EQUERRE
THERMOSTATIQUE



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4112343

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie (poste à souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diamètres, génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux règles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des détrituts (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Heure(s) Plombier en Semaine	1	50,00	50,00
1,50	Heure(s) Plombier en Semaine	2	50,00	75,00
1,50	Heure(s) Plombier en Semaine	4	50,00	75,00
TOTAL H.T.				200,00
T.V.A. a 20,00%				40,00
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>240,00</u>

Valeur en votre règlement au 31 Décembre 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN

Commande de régularisation : ne pas livrer



Bon de Commande: 0013890194
N° Régularisation: Servimo
A rappeler sur la facture

Date d'émission: Le 20/11/2024

Adresse de livraison

ENGIE ENERGIE SERVICES
Attn: NQB Stephen CHARPENTIER
ENGIE Solutions EPEX BO Habitat Côte d'Or
7 BOULEVARD EIFFEL
21601 LONGVIC
0

Bénéficiaire:
Stephen CHARPENTIER
stephen.charpentier@engie.com
+33 6 35193593

Code Agence : NP0

Fournisseur
SERVIMO BOURGOGNE
550 ROUTE DE TERNANT.
01570 FEILLES

31/10/2023 14h49

Contact logistique

CATHERINE PICARD
03 88 44 66 34
approresseau-nord-est@engie.com

Contact facturation

Voir au bas de votre commande

IMPORTANT - ACTION FOURNISSEURS :

Par le biais du mail reçu, n'oubliez pas d'enregistrer la date confirmée de livraison sur notre commande.

MULTI-IMPUTATION

Informations particulières:

REGUL SELON BON SERVIMO V/REF: 21/09/2023 15H10 C:002121 I:41580
REGUL SELON BON SERVIMO V/REF: 31/10/2023 14H49 C:002121 I:41816
REGUL SELON BON SERVIMO V/REF: 13/11/2023 9H27 C:002121 I:43106
REGUL SELON BON SERVIMO V/REF: 5/12/2023 9H08 C:002121 I:41816

N° de poste	Désignation/Prestation	Réf.	Date de Livraison	Unité	Quantité	Conditionnement	N° contrat	Prix unitaire net € HT	Montant total € HT
1	REGUL SELON BON SERVIMO V/REF: 21/09/2023 15H10 C:002121 I:41580 P2-CCC-DDD-NP0-NPD-NQB-P2_4310897_1890030000--000000000_1		20/11/24					105,22	105,22
2	REGUL SELON BON SERVIMO V/REF: 31/10/2023 14H49 C:002121 I:41816 P2-CCC-DDD-NP0-NPD-NQB-P2_4310901_1891186000--000000000_1		20/11/24					200,00	200,00
3	REGUL SELON BON SERVIMO V/REF: 13/11/2023 9H27 C:002121 I:43106 P2-CCC-DDD-NP0-NPD-NQB-P2_4310356--000000000_1		20/11/24					70,00	70,00
4	REGUL SELON BON SERVIMO V/REF: 5/12/2023 9H08 C:002121 I:41816 P2-CCC-DDD-NP0-NPD-NQB-P2_4310901_1891186000--000000000_1		20/11/24					40,00	40,00

Le montant global de cette commande s'entend tous frais compris.

Total HT en € **415,22 EUR**

Le Fournisseur / Cocontractant déclare avoir pris connaissance et accepter les termes des Conditions Générales d'Achat (« CGA ») applicables à la commande (à savoir, selon la nature de cette dernière, les « CGA Marchandises » et/ou les « CGA Prestations »), et accessibles à partir du lien suivant : [CGA - Marchandises et Prestations](#)

Ces CGA s'appliquent, sauf indication expresse contraire dans les documents contractuels liant les Parties et, sans préjudice d'éventuelles conditions particulières (« CPA Prestations » et/ou stipulations spécifiques du Bon de commande), négociées et expressément acceptées par les Parties, qui prévaudraient alors sur les CGA. En tout état de cause, le Fournisseur / Cocontractant s'engage à respecter et à faire respecter sur le lieu d'exécution de la commande, les exigences de Santé et de Sécurité du Groupe ENGIE, <https://www.engie.com/engagements/global-care>.

Pour rappel, en cas d'intervention sur un site ENGIE Solutions ou sur un site Client, merci de vous assurer de la complétude et de la validité de vos documents de vigilance et de vos assurances, et de votre engagement à notre Charte Santé Sécurité sur la plateforme ACTRADIS :

<https://www.actradis.fr>. Rappel du devoir de vigilance à l'attention des fournisseurs d'ENGIE ([lien](#))

Pour tout **changement de RIB** ou **ajout de Factor**, merci de transmettre un mail - ayant pour objet « **Changement de RIB – [N° DE SIRET] – [NOM DU FOURNISSEUR]** » - à l'adresse mail du **Contact logistique** (précisé sur les bons de commande) et à **votre interlocuteur habituel** avec les éléments suivants :

- un **Devis** ou une **Facture** ;

- et un **RIB de banque** (au format émis par la banque : ne pas recopier dans un document).

Ces éléments seront ensuite transmis à la fonction Achats du périmètre qui transmettra à notre « **Référentiel Fournisseurs** » pour prise en compte après vérification.

Cette information sera ensuite uniquement disponible dans les **Consignes de facturation** en lien ci-dessous.

RGPD, soyons attentif !

Les données à caractère personnel collectées à l'occasion de la présente commande sont traitées, par ENGIE ENERGIE SERVICES et/ou ses entités affiliées (« ENGIE Solutions ») en qualité de responsable(s) de traitement, en vue d'assurer la gestion administrative et financière de la commande et plus largement le suivi des relations commerciales d'ENGIE Solutions avec ses fournisseurs et prestataires. Conformément au Règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016 et à la loi Informatique et libertés du 6 janvier 1978 modifiée, les personnes concernées disposent de droits d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation ou d'opposition au traitement de leurs données personnelles, qu'elles peuvent exercer à l'adresse : dpm.engie-solutions@engie.com. Pour plus d'informations, cf. les articles "Protection des données à caractère personnel" dans les CGA jointes à ce bon de commande. Pour en savoir plus sur la protection des données chez ENGIE Solutions en général, cliquez [ici](#)

Consignes de facturation	Adresse de facturation	Demandeur
Retrouvez sur ce lien les principes et modalités à suivre afin d'assurer la conformité de vos factures et de faciliter leur bon règlement par notre société.	ENGIE ENERGIE SERVICES TSA 24320 92099 LA DEFENSE CEDEX	Stephen CHARPENTIER stephen.charpentier@engie.com +33 6 35193593
Les bons de livraison doivent impérativement comporter le numéro de la commande. Vos factures doivent nous parvenir en un exemplaire. Toute facture sans numéro de commande ne sera pas prise en compte.	Attention, le changement d'adresse postale ne change en rien les informations légales de la société. Pour répondre à vos questions sur le paiement de vos factures, nous vous remercions de vous adresser à l'adresse suivante : relances-fournisseurs.cofely@engie.com , en n'oubliant pas d'indiquer vos numéro de SIREN/date de facture/numéro de facture/montant TTC/bon de commande	Condition spéciale de facturation: (vide)
Les adresses mail actuelles pour l'envoi des factures restent inchangées.		

ENGIE ENERGIE SERVICES
A au capital de 1.083.555.072,00 €
ège Social : Faubourg de l'Arche - 1, place Samuel de Champlain – 92930 PARIS LA DEFENSE CEDEX, France
CS 552 046 955 Nanterre
/A intracommunautaire : FR28552046955